



Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le 18/12/18
ID : 029-212901474-20181217-2018121210-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le douze décembre à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses réunions sous la Présidence de **Monsieur Bernard PELLETER**, Maire de la Commune de MELLAC.

Présents : CHAPOULIE Franck, CLUGERY Georges, COSTALES Francine, DARRACQ Gilles, ESCOLAN Séverine, LE BRONZE Serge, LE CRANN Nolwenn, LE DU Cyrille, LE GALL Gilda, LESCOAT Christophe, LOZACHMEUR Gilles, MAREC Jean-François, PÉRON Christelle, PIERRE Marie-France, PLANTEC Michèle, PRUD'HOMME Jeanine, STEPHAN Liliane, TALMONT Patrick, VENDOMELE François.

Absents excusés : GERONIMI Roger, HENRIO Philippe, SAFFRAY Morgane

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur Roger Géronimi a donné procuration à Monsieur Christophe Lescoat.

Madame Séverine Escolan a été désignée secrétaire de séance.

/ / / / / / / /

Objet : Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2019

Objet : Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2019

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les tarifs des services communaux applicables à partir du 1^{er} janvier 2019.

Voici les nouvelles propositions :

Service	Pour rappel Tarifs au 01/01/2018	Tarifs au 01/01/2019
Bibliothèque		
Inscription moins de 25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux et de l'AAH	-	-
Inscription adultes de 25 ans et plus	10 €	10 €
Carte vacanciers : pour 2 mois	5 €	5 €
Caution vacanciers (à l'inscription)	100 €	100 €
Carte collectivités (écoles, associations,...) mellacoises	-	-
Carte collectivités (écoles, associations,...) appartenant à QC	10 €	10 €
Sport Ados		
Forfait hebdomadaire	7 €	7 €
Activités exceptionnelles : char à voile, laser blade, surf, banane surf, karting, accrobranches, parc aventures, parc d'attraction, etc... (la journée)	11 €	11 €
Equitation (la journée)	6,50 €	6,50 €
Stage thématique (4 jours)	30 €	30 €
Mini-camp (4 jours)	50 €	50 €
Animations sportives hebdomadaires		
Inscription annuelle (roller, badminton,...)	10 €	10 €
Cycle découverte (5 séances)	7 €	7 €
Ateliers théâtre inscription annuelle	165 €	165 €
Tarifs scolaires		
Cantine - Prix du Repas		
- Elèves	2,75 €	2,80 €
- Adultes	4,90 €	5,00 €
Garderies - Prix de la Présence		
- Matin	1,50 €	1,55 €
- Soir	1,80 €	1,85 €
Location de salles		
Foyers communaux		
½ journée	37 €	37 €
Journée	73 €	73 €
Salle polyvalente		
Journée	175 €	175 €
Weekend	300 €	300 €
Caution (à la réservation)	250 €	250 €
Restaurant scolaire (aux associations)		
Journée	73 €	73 €
Droits de place		
Espace Mitterrand (journée, si travaux de remise en état)	79 €	79 €
Parking du stade (journée)	6 €	6 €

Location de matériel aux particuliers		
Table de 2m avec bancs	4 €	4 €
Table de 3m50 avec bancs	5 €	5 €
Livraison du matériel	32 €	32 €
Remorque	42 €	42 €
Caution (à la réservation)	50 €	50 €
Photocopies		
Format A4 - prix à l'unité	0,25 €	0,25 €
Format A3 - prix à l'unité	0,35 €	0,35 €
Cimetière		
Taxe d'inhumation / d'exhumation	25 €	25 €
Ouverture caveau par agent communal (ouverture par l'allée)	48 €	49 €
Creusement tombe par la Commune (tombe existante)	163 €	168 €
Séjour caveau provisoire		
- De 1 à 30 jours	45 €	47 €
- A partir du 31ème jour et par journée supplémentaire	2,50 €	2,50 €
Vacation funéraire (tarif unitaire)	25 €	26 €
Dispersion des cendres (si intervention agent communal)	22 €	23 €
Plaque stèle « jardin du souvenir »	42 €	44 €
Concession au Cimetière (caveau / tombe)		
50 ans	460 €	460 €
30 ans	230 €	241 €
15 ans	125 €	131 €
Colombarium		
50 ans	460 €	460 €
30 ans	180 €	189 €
15 ans	90 €	94 €
Cinéris		
50 ans	250 €	250 €
30 ans	125 €	131 €
15 ans	65 €	68 €

Le Conseil municipal adopte les nouveaux tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2019.

Vote :

Pour : 17

Contre : 4 (Procuration : Roger Géronimi)

Abstention : 0

Fait et délibéré à Mellac
Certifiée exécutoire,
Le Maire,
Bernard PELLETER



Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le 18/12/18
ID : 029-212901474-20181217-20181210-DE